



NOUVELLE REGLE CONCERNANT LA CARTE PIECE D'OR

La carte « pièce d'or » peut-être utilisée pour récupérer n'importe quelle carte sur le chantier d'un autre joueur, pas seulement une carte *Structores*. Par ailleurs, le joueur qui pose une carte « pièce d'or » accompagnée d'une carte « sorcière » ou d'une carte « mage » contraint le joueur concerné par cette attaque à poser sur la table les cinq cartes qu'il a en mains. L'attaquant peut alors prendre parmi ces cartes uniquement une carte *Structores* et ne peut que la poser sur son propre chantier. Pour contrer cette attaque, le joueur concerné doit poser une carte « moines » ou s'il ne dispose pas d'une telle carte faire un six avec le dé.

